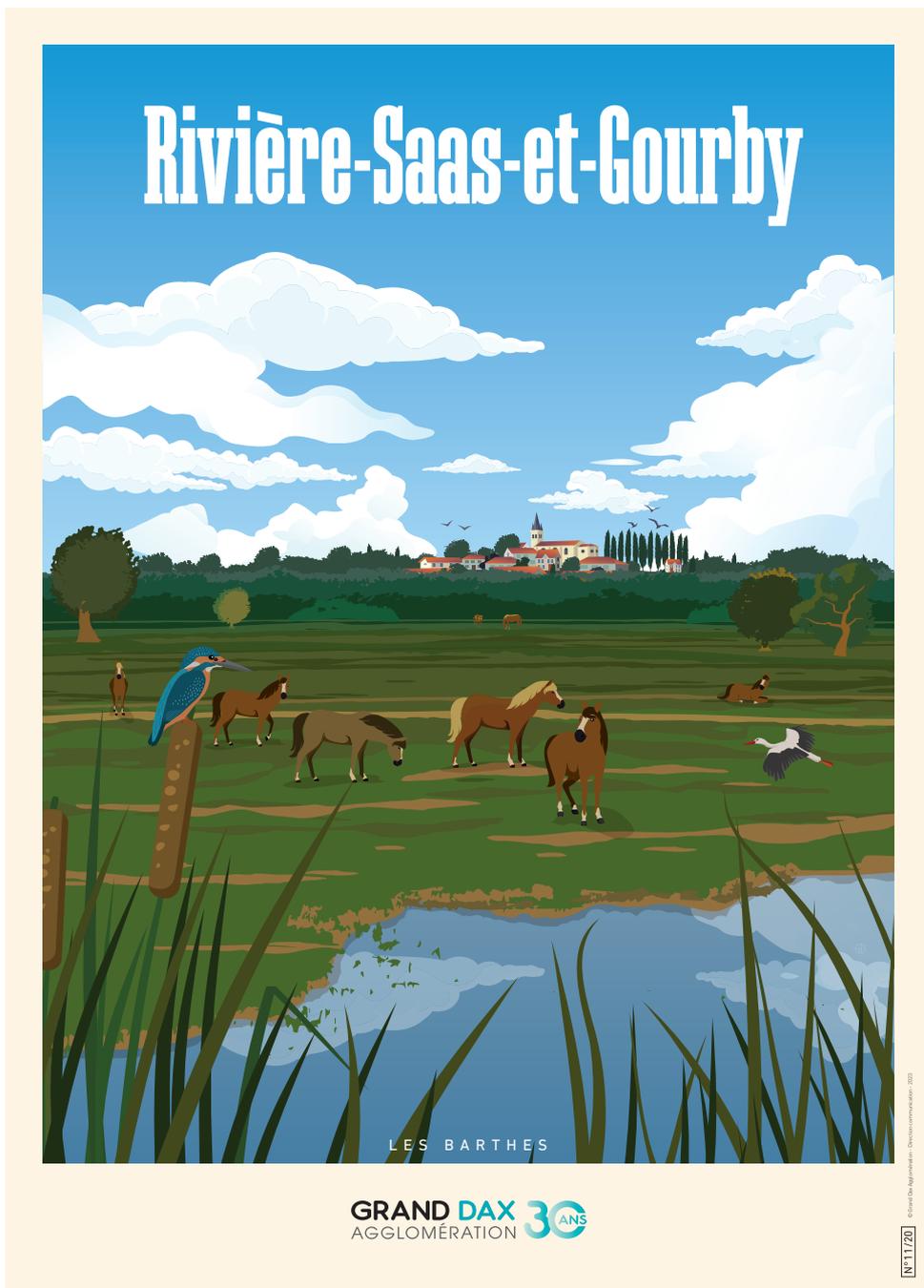




LA CIGOGNE DES INFOS



LE MEILLEUR EST À VENIR

Il y a dix ans, en vous demandant de m'accorder votre confiance pour un premier mandat, j'évoquais la gestion « en bon père de famille » que nous comptions instaurer, mes colistiers et moi-même. Les finances de la commune étaient alors grevées par des emprunts importants, trop pour nos moyens réels. Budget après budget, nous avons tenté de résoudre cette équation difficile : subvenir aux besoins de la municipalité, et même épargner tout en remboursant nos dettes.

Cette année, le premier de ces emprunts contractés par nos prédécesseurs arrive à son terme, et un autre le fera l'année prochaine. Nous allons donc retrouver une meilleure capacité d'investissement. La réhabilitation complète de l'école municipale, dont la première tranche est achevée, l'aménagement et la sécurisation de la D 13, et son raccordement à la piste cyclable longeant l'Adour jusqu'à Dax, font partie de ces projets structurants qui n'auraient pas vu le jour sans votre confiance. C'est sous ces auspices que je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024.

Hervé Darrigade, maire

Cette affiche est à retrouver et à acheter aux offices de tourisme de Dax et de Saint-Paul-lès-Dax.

VIE COMMUNALE

P.2

Réhabilitation de l'école, vous en reprendrez bien une tranche ?

ENVIRONNEMENT

P.4

Une année dans les barthes en circulation limitée : un premier bilan.

VIE COMMUNALE

P.6

Le Conseil Municipal des Enfants pense déjà au prochain Noël.

PORTRAITS

P.8

Raphaël Armilhac quitte Rivière mais reste bon pour le service.

DEVOIRS DE VACANCES



La coupure estivale a été studieuse ! La première partie du ravalement complet de l'école municipale a été effectuée à temps pour la rentrée, et inaugurée le 15 septembre 2023.



La rénovation de l'école a nécessité les efforts conjugués de la municipalité, du Département et de l'État.

Les 140 élèves des six classes de l'école de Rivière-Saas-et-Gourby ont vu du beau monde, pour l'inauguration de leurs locaux fraîchement rénovés : sénatrice, député, représentants de l'agglomération et du département étaient au rendez-vous pour admirer le travail accompli. Toute la façade du bâtiment principal a été rénovée ainsi que toute sa zinguerie, et sa toiture a été entièrement révisée. Toutes les classes bénéficient désormais de la VMC, de plafonds isolés thermiquement et de menuiseries en aluminium à double vitrage. De même, l'ensemble des luminaires est dorénavant équipé en LED.

Chasse aux subventions

« C'est une réhabilitation qui tombe à pic, explique Patxi Luberrriaga, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et aux travaux, puisque cette année, toutes les classes sont occupées. Mais en fait, les premières esquisses du projet remontent à 2021. » En effet, un tel projet demande de la réflexion... et des financements ! La commune a obtenu 60% de subventions, et financé sur fonds propres les 40% restants.

Une partie des opérations a également été prise en charge par les agents municipaux, comme la rénovation des WC (faïencage et carrelage), et les peintures intérieures de la section maternelle. Le reste sera effectué... bientôt !

Phase 2

De fait, ces travaux ne constituaient que la première partie d'une rénovation totale de l'école. « Tous les devis sont prêts, explique Patxi Luberrriaga. Là encore, nous allons monter un budget, chercher des financements... c'est un gros chantier, alors la suite sera peut-

être répartie sur deux années. Nous voulons par exemple étudier la possibilité de mettre des panneaux photovoltaïques pour favoriser l'autoconsommation, équiper la cantine et les classes les plus chaudes de climatisations réversibles... » Bonne nouvelle, la deuxième phase des travaux de rénovation de l'école municipale vient d'être déclarée éligible au dispositif « Village d'Avenir » (avec 32 autres communes landaises), dans le cadre du plan « France Ruralité. Une reconnaissance qui offre une aide bienvenue au montage du dossier... et à de potentielles subventions !

Cerise sur le gâteau, avec l'appui des techniciens naturalistes du Département et du CPIE, le planning des travaux a été calculé pour respecter les hirondelles qui nichent sur la façade. Des nids artificiels ont même été installés. On attend tout le monde à la prochaine rentrée !



Paiement en ligne

Différents services municipaux, dont la cantine et la garderie, peuvent désormais être réglés en ligne, depuis le site de la mairie, avec sa carte bancaire. Vous pouvez même opter pour un prélèvement automatique ! Idéal pour les parents très occupés... ou un peu distraits. Il suffit de se munir de sa carte (bien sûr) du numéro de la facture et de son montant... et de se laisser guider !



D13 : SÉCURISER, EMBELLIR, PARTAGER

Un groupe de travail d'élus, de spécialistes et d'habitants va se constituer, pour définir les aménagements à apporter à la départementale.



L'aménagement de la D13 est un des chantiers majeurs du mandat.

C'est un des projets-phares portés par Hervé Darrigade et son équipe lors de la dernière élection municipale. La D13, qui traverse le village, est un « axe prioritaire de deuxième catégorie ». Ce statut, qui lui est attribué par le département, empêche d'en restreindre l'accès, notamment aux poids lourds. Déjà importante, sa fréquentation s'est encore accrue ces dernières années. C'est la « route des plages » de nombreux Dacquois, de plus en plus de personnes l'empruntent pour aller travailler sur l'agglomération, c'est sur son trajet que sont implantés les nouveaux lotissements...

Réflexion

Puisqu'elle ne peut agir sur la fréquentation de cette voie, l'équipe municipale a fait le choix de l'organiser selon trois objectifs. Le premier est de sécuriser sa traversée du Bourg. Le deuxième d'embellir son parcours au sein de la commune. Le troisième, de réfléchir au partage de

l'espace qui lui est consacré. En effet, à l'heure actuelle, la D13 est une source de danger et de désagréments. Il est risqué d'y faire du vélo, les trottoirs ne sont pas suffisants pour que les piétons et les poussettes les utilisent sereinement.

Démocratie directe

Quels aménagements concevoir ? Quels équipements ? Quelles règles d'usage mettre en œuvre ? La municipalité a choisi d'ouvrir le débat en recourant à la démocratie participative. Un comité de pilotage, comprenant des élus, des techniciens et des membres de l'association « Roues libres en Grand Dax » s'est réuni le 17 janvier et a proposé la création d'un groupe de travail. Une rencontre publique sera organisée courant mars/avril. La date sera communiquée sur le site internet, l'application panneau pocket et à la mairie.

METTRE FIN AUX NUISANCES

Ce n'est même plus un secret de polichinelle. Selon la gendarmerie de Dax, la zone forestière de Rivière-Saas-et-Gourby est connue pour accueillir « des rencontres à connotations sexuelles ». Hors de tout jugement moral, force est de constater que celles-ci entraînent des problèmes, en termes d'ordre public et de salubrité (stationnement anarchique en zone boisée, exhibition sexuelle, abandon de déchets...) que les riverains n'ont pas à supporter.

À la demande du maire, les patrouilles et contrôles dans cette zone vont être renforcés. Les témoins d'incivilités sont invités à contacter la gendarmerie de Dax (en faisant le 17 ou le 05 58 90 76 00) ou à les signaler via l'application MaSécurité, que vous pouvez télécharger en scannant le QR.



EN BREF



Ô DÉBIT !

Au 1^{er} janvier 2024, 529 prises pour la fibre optique ont été déployées, pour un total de 743 sur la commune. Tout le Grand Dax sera raccordé d'ici la fin 2024, mais pour savoir si votre domicile l'est déjà, le plus simple est de taper cette adresse raccourcie dans votre navigateur : t.ly/Npfcq



CONGRÈS AMF

Hervé Darrigade et plusieurs de ses adjoints ont assisté au congrès de l'Association Maires de France, organisé du 21 au 23 novembre 2023. Ils ont suivi plusieurs conférences et visité Bercy, à l'invitation du ministre de l'Économie et des Finances... Bruno Le Maire !



ÉCLAIRER À BON ESCIENT

Tous les candélabres municipaux « à bulle » ont été remplacés par des modèles LED, dotés d'un capot. Celui-ci permet de n'éclairer que vers le bas, et de moins perturber les insectes et animaux nocturnes. De même, l'intensité est programmée pour diminuer au cours de la nuit.

UNE ANNÉE DANS LES BARTHES



Les barthes municipales sont un espace classé Natura 2000, géré par la commune avec l'assistance de deux institutions : le Département des Landes et le CPIE du Seignanx.



L'entretien des barthes se fait en collaboration avec les chasseurs et éleveurs locaux.

Lutte contre la jussie

Il ne faut jamais perdre espoir ! Alors que le combat contre cette plante envahissante semblait peine perdue, on constate, grâce aux nouvelles techniques employées, un léger recul. Le fauchage et l'ensilage, l'arrachage à la griffe mécanique (sur 2km linéaires de canaux), et la plantation de saules en ripisylve donnent des résultats encourageants. Ce dernier dispositif, qui consiste à faire pousser ces arbres (pourtant invasifs) en bordure de courant, pour créer une ombre qui perturbe l'implantation de la jussie, a notamment été testé avec succès par nos voisins de Saint-Vincent-de-Paul.

Limitation de la circulation

Quand il y a moins de voitures... les chemins sont moins abîmés ! On observe moins d'ornières, on commande donc moins de caillou, ce qui permet de réaliser des économies. De même, on constate une baisse des plaintes enregistrées pour dégradation de véhicules par le bétail, ou de bétail effarouché par les véhicules ! Enfin, les incivilités (squat, rodéo en motocross ou quad) ont également diminué, ce dont tout le monde se félicite.

Règlement intérieur

L'entretien des barthes, notamment celui des clôtures et des fossés, est réalisé en lien avec les chasseurs et éleveurs locaux. Ces derniers ont également bénéficié d'une meilleure qualité de pâturage cette année,

grâce aux conseils des techniciens du CPIE sur la gestion raisonnée des espaces de pâture. Ils ont en effet décidé conjointement de laisser certaines parcelles fermées pendant l'hiver, ce qui a évité que les jeunes pousses ne soient piétinées par le bétail.

L'organisation des barthes municipales est encadrée par un règlement. Celui-ci est en cours de révision, pour mieux s'adapter aux usages et à la préservation de ce milieu si singulier.



Le SMBAM, c'est qui ? C'est quoi ?

Le Syndicat Mixte du Bas Adour Maritime est un syndicat de rivière (établissement public) qui a pour compétence la gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations, sur l'Adour de Dax à Bayonne ainsi que sur ses principaux affluents. Il est piloté par les élus locaux désignés par les établissements publics de coopération intercommunale (dont le Grand Dax). Son équipe est composée de 7 agents, dont 2 techniciens qui sont à votre écoute pour toutes questions pratiques ou réglementaires.

► Plus d'infos sur www.smbam.fr



UNE ÉGLISE, DES TUILES

Les citoyens, mais aussi les cigognes et les pigeons apprécient beaucoup l'église municipale... voire un peu trop pour son bien !



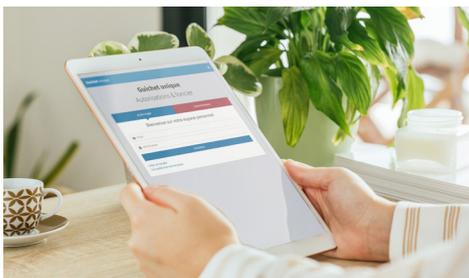
Le nid de cigognes pesait plus de 500 kilos.

La chute du célèbre nid de cigogne qui orne le toit de l'église de Rivière-Saas-et-Gourby a eu les honneurs de la presse. Présent depuis plus de 20 ans sur l'édifice, lourd de plus de 500 kg, c'est un emblème de la commune. Heureusement, ses locataires, en cours de migration dans le sud au moment de la mésaventure, n'étaient pas là. Dès leur retour, le couple s'est mis au travail pour en construire un autre. Preuve que l'emplacement est bon !

Fientes et drone

Autres soucis, les déjections d'une centaine de pigeons qui nichent dans la voûte de l'église. Elles ont endommagé l'engrenage des cloches, qui n'a pas pu être révisé cette année. Sans compter les dégâts occasionnés à la façade et à la toiture... Un grand nettoyage est donc prévu, et la mairie envisage plusieurs dispositifs, dont l'utilisation d'un drone, raccordé par un tuyau à un réservoir de produit lavant ! Nul doute que les journalistes reviendront faire une photo !

URBANISME EN LIGNE



Permis de construire ou d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux... Désormais, toutes ces démarches peuvent s'effectuer en ligne, sur le guichet unique du Grand Dax. Choix de la commune, du type d'autorisation, le site internet vous permet

de remplir pas à pas le formulaire, et de téléverser toutes les pièces nécessaires. Une fois votre demande correctement renseignée, vous recevez une confirmation que votre affaire est bien à l'étude, et une indication de la date à laquelle vous obtiendrez une réponse.

Accessible 24/7, ce guichet vous permet d'éviter un (ou plusieurs) passage en mairie et d'avoir des informations précises sur l'état d'avancement de votre dossier. Bien entendu, Frances services accueille régulièrement ceux qui n'ont pas accès à internet, ou qui ne sont pas à l'aise avec les ordinateurs.

► Plus d'informations sur <https://intra.geo.dax.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

EN BREF



JOLIE NAPPE

Des travaux de forage, menés et financés à 100% par le Département, ont révélé une nappe d'eau potable de qualité, avec un débit important, à 400m sous le sol de la commune. Si les tests suivants sont concluants, une station de pompage sera installée, et reliée au château d'eau municipal pour alimenter le réseau.



BIEN CALÉE

La cale de mise à l'eau de Rivière, la plus utilisée de la partie Adour-aval selon la fédération de pêche, avait été très endommagée par les crues successives. Le Syndicat Mixte du Bas-Adour Maritime (voir page 4), la fédération de pêche et l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) ont procédé à sa remise en état.



FAITES VOS JEUX

Les élus riviérois qui ont assisté au congrès de l'Association des Maires de France (voir page 3) ont profité de la présence de nombreux exposants pour faire avancer leur projet d'extension de l'aire de jeu du fronton. Leur idée, sélectionner des agrès (et trouver des subventions) pour installer un parcours santé dans le courant de l'année 2024.

JEUNES POUSSSES ET PLANTATION



Un sapin de Noël pour tous ! Planté par les enfants du village à proximité de l'aire de jeux, il a vocation à accompagner leur développement.



De la conception à la réalisation, le Conseil Municipal des Enfants s'engage.

Cette jolie idée revient aux jeunes élus du conseil municipal des enfants. Comment procurer un sapin de Noël aux petits qui n'ont pas les moyens d'en avoir un ? Tout simplement en en plantant un sur le domaine public. Une fois la plante acquise (le sapin, issu d'une pépinière locale, fait déjà deux mètres), ils ont choisi de l'implanter à côté de l'aire de jeux.

Bonbons et chocolats

Les enfants ont passé l'après-midi du 6 décembre à le décorer (avec des matériaux recyclables), à s'amuser, et ont partagé un goûter. Le maire Hervé Darrigade a fourni, au nom de la municipalité, quelques bonbons supplémentaires et un chocolat chaud. L'arbre se porte bien, et on lui souhaite de pousser haut et longtemps, comme la jeunesse riviéroise !



Conseil Municipal des Enfants

Composé de 6 jeunes, habitant Rivière-Saas-et-Gourby ou scolarisés à l'école, élus par leurs camarades pour deux ans, le CME intervient sur différents sujets en rapport avec les enfants du village : choix des aires de jeux, animations spécifiques pour les prochaines fêtes... Ils participent aussi régulièrement aux cérémonies du souvenir.



UN NOUVEAU SOUFFLE À L'APE



L'association des parents d'élève de la commune se démultiplie ! Elle profite de ses effectifs en hausse (ils sont aujourd'hui une dizaine de bénévoles) pour décupler ses actions. Après les emballages de cadeau à Intersport en novembre et décembre, ils ont décidé d'organiser un tournoi de belote **le 17 février**, avec l'aide des anciens du village. « Dans tous les cas, l'objectif est de récolter des fonds pour financer les projets de l'école, explique la nouvelle présidente Élodie Torres : les voyages, la kermesse... ». Et pour cela, l'association anime régulièrement des lotos, vide-greniers, soirées thématiques (tapas, Halloween), grâce aux salles prêtées par la mairie. « L'idée est de faire vivre l'école et d'avoir un maximum de parents qui se bougent avec nous ». N'hésitez pas à supporter leurs initiatives !

► Contact : Elodie Torres 06 79 36 32 61

FAITES LA FÊTE

Gourmands, joyeux, bon enfant, sportifs, de nombreux événements sont prévus tout au long de l'année pour permettre aux Riviérois de se retrouver.



Une messe en musique est prévue à la chapelle de Gourby.

Les festivités de l'année sont déjà (plus ou moins) programmées ! Un premier rendez-vous est fixé au **premier dimanche de février**, avec une messe en musique pour la Saint-Blaise, à la chapelle de Gourby. L'office, prévu à 10h30, sera suivi d'un apéritif, offert par le comité des fêtes.

Retour, pour la Saint-Patrick, de la traditionnelle soirée irlandaise animée par les Celt'Hickers. Boissons et tapas seront proposés le **9 mars** à partir de 18h, à la salle des fêtes.

Les très attendues fêtes du village auront lieu le **deuxième weekend de juin**. Le programme précis est encore à définir, mais, comme l'an dernier, tout le monde y trouvera son compte !

Parmi les projets du comité, justement, se trouve l'idée de faire évoluer l'Oktoberfest qui a lieu tous les ans à l'automne. Vont-ils garder le même format, opter pour une crouponnade ? Les débats sont ouverts, mais de l'avis général, il ne manquera ni le boire, ni le manger (ni le rigoler).

LA PASSEM PASSE PAR ICI !



Cette course relais parcourt la Gascogne. Organisée tous les deux ans par l'association paloise LIGAMS, elle présente deux objectifs : promouvoir la lenga nosta (notre langue, on l'appelle occitan, gascon, patois) et collecter des

fonds nécessaires à des projets en sa faveur.

En 2024, LA PASSEM va parcourir 1100 km, pendant six jours et cinq nuits sans interruption. Elle partira de Tarbes le mardi 30 avril à 15h00, traversera cinq départements et arrivera à Mont-de-Marsan le dimanche 5 mai à 12h00.

La PASSEM passera dans l'agglomération du Grand Dax le **samedi 4 mai 2024 en soirée** : Rivière-Saas-et-Gourby (vers 20h20), Angoumé, Mées, St-Paul-lès-Dax, Dax, Narrosse, Yzosse et Candresse. Alors, venez courir un ou plusieurs km, venez chanter et danser aux animations, porter le témoin en achetant un ou plusieurs kilomètres pour financer des projets en faveur de cette langue.

► **Pour plus d'informations** <https://lapassem.com/la-passem-et-ligams/>

EN BREF



11 NOVEMBRE

La commémoration de l'armistice de 1918 a été marquée par la venue du député Lionel Causse, et par la remise d'une médaille à André Lalanne, pour ses 50 ans de bénévolat à l'Union Nationale des Anciens Combattants.



UNE NAISSANCE À RIVIÈRE

La petite Madeleine Chancerel est née au village. Prise par le temps, la maman n'a pas pu prendre la voiture, et a accouché... dans sa baignoire. Tout s'est passé très vite, mais la maman et la petite sœur d'Etienne (20 mois) vont très bien toutes les deux !



C'EST CADEAU !

Les colis de Noël ont été distribués aux aînés de la commune (personnes de + de 75 ans). Trois modèles (pour les messieurs, pour les dames, pour les couples) étaient prévus, associant vin, garbure, cassoulet, foie gras... De quoi faire des heureux !

LE SENS DU DEVOIR

Président de l'association des anciens combattants du village depuis 2015, Raphaël Armilhac va quitter Rivière pour de nouveaux horizons.



Raphaël Armilhac (ici à droite), a servi comme pilote d'hélicoptère et instructeur dans l'armée active.

« Je ne voulais surtout pas faire militaire ! ». Voilà un aveu étonnant de la part de Raphaël Armilhac, 59 ans, président de l'association des anciens combattants de Rivière-Saas-et-Gourby. Surtout qu'il a tout de même porté l'uniforme pendant quinze ans ! « Mon père était militaire, et nous avons déménagé tout au long de mon enfance, ce que je ne souhaitais pas revivre, explique Raphaël. Mais mon rêve, c'était de voler... et c'est quand même l'armée qui m'a donné des ailes. » Ou plutôt, des pales, car il servira dans les hélicoptères.

États de service

« J'ai commencé à Saint-Maixent [NDLR école des sous-officiers d'active], puis je suis venu à Dax pour faire l'école de pilotage. J'ai ensuite été affecté en Allemagne pendant un peu plus de six ans. Puis en 1992, je suis revenu à Dax comme instructeur. »

En 2001, Raphaël choisit de quitter l'armée pour créer une entreprise de recyclage de déchets électriques et électroniques. Une idée visionnaire pour l'époque, un peu trop, même. Au bout de deux ans, il reprend un travail salarié, devenant responsable d'une agence

de location de matériel de chantier.

« J'aurais pu faire pilote civil, mais il aurait fallu partir souvent à l'étranger, et ce n'est pas mon truc. Je me suis tout de même inscrit dans un aéroclub, pour « m'envoyer en l'air » de temps à autre », plaisante Raphaël.

Reprise de flambeau

Ayant rangé l'uniforme, Raphaël s'inscrit aux anciens combattants de la commune. « Le président et le trésorier avoisinaient les 80 ans, et cherchaient des « jeunes » à qui passer le flambeau. « Avec Daniel Erreca, lui aussi retraité de l'armée, nous avons accepté de les remplacer en 2015. » Commémorations, animations, cette activité est exigeante. « Il y a une quarantaine d'adhérents. Le sens de la vie fait que les anciens disparaissent petit à petit. Mais il y a aussi des jeunes qui se proposent pour devenir cadets et porter le drapeau. »

Raphaël a décidé de partir pour la Touraine et se rapprocher de ses enfants. Il ira bien sûr s'inscrire à l'association locale d'anciens combattants. « J'y serai simple adhérent, pas président, précise Raphaël. Sauf si on me le demande. » Toujours prêt !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

RODRIGUES ICEAGA Alma née le 29 mai
HORVENO LABEYRIE Tim né le 16 juillet
LUBET Oïhana née le 19 juillet
CHANCEREL Madeleine Marie Line née le 1^{er} octobre
CHACHOUR Raphaël né le 29 septembre
ROUSSEL Louise Anne Magali née le 18 octobre

MARIAGES

AMEIL Frédéric et GENTILLE Rosaline le 5 août
CAMPISTRON Paul et OLIBAS Coralie le 19 août
BUCHETON Stéphane Gérard Daniel et VAUTHIER Camille Sarah le 26 août

DÉCÈS

EGOT Jean-luc Cherles le 2 septembre
CAMLONG Claude le 12 novembre
BELLOCQ Georgette le 16 décembre
LAPUYADE Claudine le 16 janvier

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

lundi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

mardi : 13h30 à 18h30

mercredi : de 8h à 12h

vendredi : 13h30 à 17h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

lundi - mardi - jeudi - vendredi

de 13h30 à 16h30

mercredi

de 8h30 à 11h30



BIBLIOTHÈQUE

lundi - mercredi

de 16h30 à 18h30

samedi

de 10h à 12h



DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE, SITE DE RIVIÈRE (CAGD)

du lundi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT

05 58 97 57 48 • mairie@rivieresaaasetgourby.fr • 21 Place de la Mairie

www.rivieresaaasetgourby.fr